

à 8 milles de Tring-Jonction, sur le chemin de fer du Québec-Central. Le territoire de cette paroisse a été détaché de Saint-Frédéric, de Saint-Elzéar, de Saint-Sylvestre et du canton de Broughton, par proclamation du 22 janvier 1873. On y trouve une population de 763 âmes.

SAINT-THEOPHILE. * Comté de Beauce. Diocèse de Québec. Le village de cette jeune paroisse est situé à l'extrémité sud du canton de Jersey, à 20 milles de la station de Saint-Georges, sur le chemin de fer du Québec-Central. Elle comprend une partie des cantons de Jersey, Linière et Marlow. La municipalité de Saint-Théophile a été organisée par arrêté-en-conseil le 13 juillet 1894. L'église est bâtie sur le lot 29 du rang B du canton de Marlow. La paroisse possède 6 écoles, 2 moulins, 2 magasins, etc.

Il y a de la colonisation à faire dans les cantons de Jersey et de Marlow: dans Jersey, rang VI, lots 49 à 51; dans Marlow, rang I, lots 1 à 15 et rang III, lots 1 à 8.

Les cultivateurs demandent que les lots propres à la culture et détenus par les marchands de bois, dans les limites de la paroisse, soient concédés pour permettre à celle-ci de se développer complètement.

SPRINGHILL. (Notre-Dame-du-Bon-Conseil). Comté de Frontenac. Diocèse de Québec. Mission fondée en 1910, dans la partie sud du canton de Whitton, et desservie par le curé de Sainte-Cécile-de-Whitton. Elle est comprise dans les limites de la municipalité de Whitton. Le village est situé sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Population: 200 âmes.